

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue 5 novembre 2018 à 10 h 15
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente
M. Marc Demers, vice-président

Mme Doreen Assaad	M. Jean Martel
M. Pierre Charron	M. Beny Masella
M. Yves Corriveau	Mme Lise Michaud
Mme Marlene Cordato	Mme Suzie Miron
M. Martin Dampousse	M. Jérôme Normand
M. Benoit Dorais	M. Sylvain Ouellet
Mme Sandra El-Helou	Mme Sylvie Parent
M. Paolo Galati	M. Guy Pilon
Mme Nathalie Goulet	Mme Magda Popeanu
Mme Andrée Hénault	M. Edgar Rouleau
M. François Limoges	M. Guillaume Tremblay
M. Normand Marinacci	

N'ONT PU ÊTRE PRÉSENTS*

M. Robert Beaudry, Mme Chantal Deschamps et Mme Maja Vodanovic.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 26 octobre 2018 et l'avis public a été donné le 16 octobre 2018.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 12 par la présidente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

DÉPÔT D'UN ACTE DE NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL

Dépôt de la résolution numéro CG18 0570 adoptée par le conseil de l'agglomération de la Ville de Montréal le 25 octobre 2018 désignant M. Jérôme Normand pour siéger au conseil de la Communauté en remplacement de Mme Marianne Giguère et M. Robert Beaudry en remplacement de M. François W. Croteau.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

CC18-044 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : Mme Sylvie Parent

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour soumis pour la présente assemblée.

CC18-045 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 27 SEPTEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

APPUYÉ PAR : M. Paolo Galati

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 septembre 2018.

CC18-046 DÉCLARATION CITOYENNE UNIVERSELLE D'URGENCE CLIMATIQUE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-216 adoptée à sa séance du 25 octobre 2018,

CONSIDÉRANT les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation ;

CONSIDÉRANT que la majorité des émissions de gaz à effet de serre du territoire métropolitain provient des activités de transport des personnes et des marchandises ;

CONSIDÉRANT que le Grand Montréal subit déjà certaines conséquences attribuées aux changements climatiques telles les pluies et crues extrêmes, la fréquence et l'intensité accrues des périodes de chaleur accablante et la prolifération d'espèces exotiques envahissantes ;

CONSIDÉRANT que le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement du Grand Montréal 2031* (PMAD) a été élaboré en conformité avec l'exigence gouvernementale de tenir compte des principes de développement durable ;

CONSIDÉRANT que le PMAD intègre des mesures de densification des milieux de vie, d'augmentation des parts modales d'utilisation des transports en commun ainsi que la protection des milieux naturels et agricoles contribuant à freiner la hausse des émissions de gaz à effet de serre ;

CONSIDÉRANT la prise de position de la Communauté contre le projet d'Oléoduc Énergie Est ;

CONSIDÉRANT que la Communauté a demandé à l'Autorité régionale de transport métropolitain de tenir compte des émissions de gaz à effet de serre dans l'élaboration de son plan stratégique de développement du transport collectif ;

.../3

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



CC18-046
suite

CONSIDÉRANT la tenue, les 18 et 19 octobre dernier, de l'Agora métropolitaine au cours de laquelle des discussions entre élus, citoyens et divers représentants de la société civile ont donné lieu à 40 recommandations à tenir compte dans le futur exercice d'élaboration du plan d'action 2019-2023 du PMAD ;

CONSIDÉRANT que la Communauté tient compte des changements climatiques dans l'ensemble des rapports, plans et autres documents qu'elle produit ;

Il est résolu à l'unanimité

De reconnaître que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC ;

De poursuivre les mesures de mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement dans le cadre de son Plan d'action permettant ainsi d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique ;

De demander aux gouvernements du Canada et du Québec, à l'Autorité régionale de transport métropolitain ainsi qu'aux MRC et municipalités de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique.

CC18-047

MODIFICATION AU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2018-2027 DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation numéro CTR 18-72 de la Commission du transport adoptée à sa séance du 24 août 2018 et vu celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-197 à sa séance du 4 octobre 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

APPUYÉ PAR : Mme Suzie Miron

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, la modification au programme des immobilisations 2018-2027 du Réseau de transport métropolitain adoptée par son conseil d'administration par la résolution numéro 18-CA(RTM) - 41.

CC18-048 RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-74 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2001-1 SUR LES QUOTES-PARTS À L'ÉGARD DU 211

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-210 à sa séance du 25 octobre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. François Limoges

APPUYÉ PAR : M. Benoit Dorais

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2018-74 modifiant le Règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC18-049 RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-75 MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR NUMÉRO 2001-2 EN CE QUI CONCERNE L'INSCRIPTION À LA PÉRIODE DE QUESTIONS

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-211 adoptée à sa séance du 25 octobre 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Sylvie Parent

APPUYÉ PAR : Mme Magda Popeanu

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2018-75 modifiant le Règlement intérieur numéro 2001-2 de la Communauté métropolitaine de Montréal, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC18-050 MODIFICATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DÉSIGNÉS AU CONSEIL DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-212 à sa séance du 25 octobre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

APPUYÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

Il est résolu

De fixer les conditions de rémunération des membres du conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo) selon la tableau joint à la présente résolution pour faire partie intégrante ;

D'abroger, à toute fin que de droit, la résolution numéro CC17-035.

CC18-051 NOMINATION À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : Mme Andrée Hénault

Il est résolu de nommer à la commission de l'environnement, M. Jean-François Parenteau et Mme Maja Vodanovic représentant l'agglomération de Montréal, en remplacement de MM. Luc Ferrandez et Alex Norris.

CC18-052 NOMINATION À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : Mme Andrée Hénault

Il est résolu de nommer à la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances,

M. Philippe Tomlinson et M. Christian Arseneault, représentants l'agglomération de Montréal, en désignant M. Tomlinson comme membre et vice-président en remplacement de M. Benoît Dorais et M. Arseneault en remplacement de Mme Laurence Lavigne Lalonde ;

M. Christian Ouellette, maire de la Ville de Delson représentant la couronne Sud, pour combler le poste laissé vacant par la démission de Mme Jocelyne Bates ;

CC18-053 NOMINATION À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : Mme Andrée Hénault

Il est résolu de nommer à la commission du logement social, M. Pierre Lessard-Blais, membre de la commission, au poste de vice-président et de nommer comme membres, M. Jocelyn Pauzé et Mme Marie-Josée Parent, représentants l'agglomération de Montréal, en remplacement de M. Craig Sauvé et Mme Sue Montgomery.

Commentaires de présidents des commissions

- Le président de la commission de l'aménagement, M. Jérôme Normand, dresse un premier bilan de l'Agora métropolitaine 2018, remercie la coprésidente de l'événement, Mme Florence Juncat-Adenot et souligne l'apport de partenaires et conférenciers ayant rendu possible cette édition de l'Agora.
- Le président de la commission du transport, M. Guy Pilon, présente le nouveau mandat de la Commission concernant l'évaluation des sources de financement du transport en commun métropolitain structurant.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.



- M. Benoit Dorais, au nom du président de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, fait état des travaux de la commission sur le financement des équipements métropolitains qui feront l'objet d'une recommandation à la prochaine séance du comité exécutif. La Commission amorce une réflexion sur la réponse métropolitaine pour contrer la pénurie de main-d'œuvre.
- Mme Lise Michaud, au nom du président de la commission de l'environnement, fait état des travaux de la commission qui débutent afin de déposer en début d'année 2019, une proposition de modification au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles afin de participer à l'effort collectif de modernisation de l'industrie québécoise du recyclage.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 13 septembre et le 4 octobre 2018.
- Liste des contrats au 24 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 14.

Les résolutions numéros CC18-044 à CC18-053 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Robert Beaudry, Mme Chantal Deschamps et Mme Maja Vodanovic ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du Conseil du 5 novembre 2018

Période de questions des citoyens

NOM	QUESTION
M. Bruce Walker, STOP	Attentes de la Communauté envers le gouvernement Legault-Rouleau?
M. Lucien Pigeon, citoyen	Engagement de la Communauté d'informer et sensibiliser correctement la population de la Communauté au sujet du dernier rapport du GIEC concernant le réchauffement climatique et quelles actions seront prises en ce sens. <i>Document déposé séance tenante : Proposition simple d'un citoyen pour aider la Communauté à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.</i>
M. Normand Beudet, citoyen	Pourquoi la déclaration d'urgence climatique déposée par la Communauté diffère de celle des citoyens?
Mme Céline Lachapelle Action Environnement Basses Laurentides (AEBL)	Exemples de mesures concrètes qui pourraient être adoptées par résolution pour vraiment répondre à la déclaration d'urgence climatique.
M. Donald Farmer, citoyen	Pourquoi la déclaration d'urgence climatique déposée par la Communauté diffère de celle des citoyens?
M. Alain Mignault, citoyen	Demande d'informer officiellement l'Office national de l'énergie que la sécurité publique serait compromise en cas d'un important déversement pétrolier parce qu'il n'y a pas de façon adéquate d'approvisionner la population de la Communauté en eau potable. <i>Document déposé séance tenante : Question sur le rapport du Groupe métropolitain sur l'approvisionnement en eau potable en cas de déversement pétrolier.</i>
M. Patrick Bonin, Greenpeace	Question concernant le rapport sur la sécurité des sources d'eau potable en cas de déversement d'hydrocarbures, est-ce que la Communauté révisera la nature et le comportement du bitume dilué en cas de déversement.